



Accueil | Actualités | Articles | [11 novembre] L'histoire méconnue du Soldat inconnu

[11 novembre] L'histoire méconnue du Soldat inconnu

Mise à jour : 10/11/2017 - Auteur : Domenico Morano - Direction : DICOD

Chaque 11 novembre, jour de l'armistice de la Première Guerre mondiale, la figure du Soldat inconnu est célébrée à l'échelle nationale. Pourtant son histoire est peu connue. Alors que la France célébrera demain le 99^e anniversaire de la fin de la Grande Guerre, la rédaction vous en dit un peu plus.



Alors que la Grande Guerre fait rage, le 26 novembre 1916, Francis Simon, président de la section rennaise du **Souvenir Français** (association créée en 1887 qui garde le souvenir des soldats morts pour la France), émet l'idée de choisir un soldat mort au champ d'honneur et dont le corps n'a pu être identifié, afin de rendre hommage à tous ceux qui ont disparu en défendant la patrie et dont on n'a pu reconnaître la dépouille. L'idée est reprise par la presse et est adoptée en septembre 1919 par la Chambre des députés.

André Maginot alors ministre des Pensions, lui-même ancien combattant grand blessé de guerre, choisit la citadelle souterraine de Verdun comme lieu de cérémonie du soldat à inhumer. Le 10 novembre 1920, c'est Auguste Thin, deuxième classe du 132^e régiment d'infanterie, fils d'un mort pour la France, engagé volontaire en janvier 1918 et gazé, qui est choisi pour désigner le

cercueil qui sera celui du Soldat inconnu. Il se fait remettre par André Maginot un bouquet d'œillets blancs et rouges destiné à indiquer son choix. Devant les huit cercueils présents, c'est devant le sixième qu'il s'arrête, dépose le bouquet et se met au garde-à-vous. Auguste Thin expliquera par la suite son choix : *« Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6^e corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6^e cercueil que je rencontrerai. »* Le lendemain, le cercueil part pour Paris où il fait une entrée solennelle sous l'Arc de Triomphe. Il n'est toutefois mis en terre que le 28 janvier 1921. Et la flamme éternelle qui brûle sous le monument symbolise la permanence de ce devoir de mémoire. Ravivée chaque jour à 18h30, elle perpétue le souvenir de tous ces morts pour la France dont on n'a pu identifier la dépouille.

Sources : Ministère des Armées